



ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

Direction de l'économie et de l'emploi DEE
Volkswirtschaftsdirektion VWD

Pérolles 25, 1700 Fribourg

T +41 26 305 24 00, F +41 26 305 24 09
www.fr.ch/dee

Allocution d'Olivier Curty, Conseiller d'Etat,
Ministre de l'Economie et de l'Emploi

—
40 ans du FET

Schwarzsee, le 22 novembre 2019

Sehr geehrter Herr Präsident,

Sehr geehrter Herr Ehrenpräsident,

Sehr geehrter Herr Direktor,

Sehr geehrte Partnerinnen und Partner für die Entwicklung des Freiburger Tourismus und Mitglieder von PROtourism,

Chers invités,

Mesdames et Messieurs,

Permettez-moi tout d'abord en tant que président du Fonds d'équipement touristique du canton de Fribourg et directeur de l'économie/ de vous transmettre les meilleurs vœux du Conseil d'Etat pour ce quarantième anniversaire rugissant !

En 40 ans, le FET a contribué de manière spectaculaire au développement de notre tourisme, et je m'en réjouis !

Mais évidemment personne ne va s'endormir sur ses lauriers.

Le potentiel de développement du secteur touristique fribourgeois est encore très important.

Et nous allons poursuivre et amplifier cet élan.



Mesdames et Messieurs,

Vous le savez l'objectif de notre stratégie «Vision 2030» est de doubler sa contribution au PIB, actuellement estimée à moins d' 1 milliard CHF.

Et il n'y a rien d'utopique là-dedans.

Beaucoup a déjà été réalisé.

Depuis sa création le FET a octroyé plus de 63 millions CHF d'aides diverses.

Ces aides ont généré plus d'un demi-milliard d'investissements.

Je n'ai donc pas besoin d'insister pour dire l'importance de ce Fonds pour le développement de notre tourisme.

Mais il reste beaucoup à faire.



Mesdames et Messieurs,

Les ambitions sont là mais les outils à disposition ont atteint leurs limites.

Le FET doit évoluer.

Mais dans quelle mesure et selon quels critères ?

Au plan financier : l'Etat soutien le tourisme à hauteur de 3,35 mios d'aides directes annuelles, dont 650'000 CHF pour le FET, et 550'000 pour le Fonds marketing.

Du côté de la NPR ce sont 4 mios CHF de prêts qui sont envisagés pour la période 2020-23 et 1,6 mio à fonds perdus pour la mise en place de produits touristiques.

En tout, les aides à fonds perdus sont de l'ordre de 3,8 mios de francs par an.

L'entrée en vigueur de la nouvelle loi en préparation, donnera certainement l'occasion de redéfinir certaines priorités, dans l'utilisation des moyens financiers engagés par l'Etat en faveur du tourisme.

S'il est clair que je me battrais pour maintenir la contribution annuelle de l'Etat / il revient cependant aux acteurs du tourisme d'optimiser l'allocation de ces ressources afin que le développement du tourisme soit favorisé.

L'objectif étant d'avoir davantage d'argent à disposition dans le FET.

En ce sens, la simplification des structures touristiques fribourgeoises me paraît une bonne mesure, puisqu'elle permet d'en réduire les coûts.



Mesdames et Messieurs,

Pour rappel, le Fonds d'équipement propose aujourd'hui des participations financières à l'investissement, pour des infrastructures d'importance cantonale et des prises en charge d'intérêts.

Notre volonté est d'étendre les possibilités de participation financière à d'autres équipements que les remontées mécaniques.

Ceci sur la base de deux principes forts : la diversification vers un tourisme 4 saisons et le développement durable.

Non seulement pour les Préalpes mais aussi pour la région des lacs et les villes.

Point politique délicat : la question de l'avenir de l'enneigement mécanique dans les Préalpes, pour lequel la loi exclut aujourd'hui toute participation financière du FET, au-delà de la simple prise en charge des intérêts.

Le rapport préconise de garantir la pratique du ski à l'aide d'enneigement mécanique mais en fixant des priorités différentes.

Les discussions sont en cours mais, en ce qui me concerne, je suis favorable au statu quo sur ce point.

A savoir uniquement le maintien d'une prise en charge des intérêts pour l'enneigement mécanique !

Trois raisons à cela :

- Ces installations sont peu compatibles avec la notion de durabilité
- Elles ne peuvent être envisagées à certains endroits, pour des raisons économiques ou techniques, par exemple à cause d'un manque de ressource en eau.
- Et surtout nous voulons soutenir des projets qui permettent en priorité de sortir de la dépendance à la saison d'hiver.

Les montants étant limités : nous devons faire des choix ciblés et judicieux.



Mesdames et Messieurs,

Le Fonds d'équipement touristique est un modèle d'incitation aux investissements enviés par d'autres régions.

Raison de plus pour le faire évoluer afin qu'il garde toute son efficacité et réponde aux défis du développement touristique.

Dans un aussi beau pays que le nôtre la concurrence est rude.

Tous les acteurs du tourisme fribourgeois ont montré un dynamisme et une créativité remarquables ces dernières années.

Et depuis 40 ans le FET joue un rôle de tremplin prépondérant avec à la clé des projets ambitieux qui ont beaucoup apporté au secteur du tourisme.

Comme je le disais en préambule le FET 2.0, dont nous sommes en train de dessiner les contours, nous aidera à poursuivre et amplifier cet élan.

Le tourisme fribourgeois est un secteur économique important et nous devons lui donner toutes les chances de développer son immense potentiel.

Merci de m'avoir écouté
